

15 octobre, 2022

Cher M. Le Commissaire Enquêteur,

J'écris avec une grande inquiétude concernant le projet de modification du plan local d'urbanisme de Gilles afin d'augmenter considérablement le nombre de logements au Château de Vitray.

Je suis sûr que la plupart des habitants de Gilles seraient d'accord que quelque chose devrait être fait pour empêcher la détérioration supplémentaire du Château, maintenant abandonné. Cependant, le changement de réglementation qui permettrait la construction d'une construction de 30 nouveaux logements, représentant une augmentation de peut-être 60 adultes, qui, avec les enfants, pourraient soudainement augmenter la population de Gilles de 20 pour cent, changerait complètement le caractère de Gilles et présenterait de sérieux défis pour l'infrastructure du village, son bien-être, sa sûreté et sa sécurité.

Plus précisément

- 1) Potentiellement 60 automobiles supplémentaires viendront s'ajouter à la circulation sur la route départementale qui dessert le château, une route (D115.10) qui peuvent à peine se croiser deux voitures.
- 2) Les voitures supplémentaires signifieront un parking supplémentaire, ce qui entraînera la destruction de grandes parcelles d'espace vert. Le plan actuel consiste à modifier l'obligation de stationnement parce qu'il n'y a pas suffisamment de place pour des voitures supplémentaires. Et si les places de parking pour les résidents sont prévues, les voitures des visiteurs et des commerçants se retrouveront-elles sur la départementale déjà étroite ?
- 3) Jusqu'à 60 nouveaux élèves pourraient s'ajouter aux systèmes scolaires de Gilles, Guainville et Mesnil-Simon.
- 4) Le réseau d'eau du village, qui a déjà du mal à desservir les habitants actuels de Gilles, aura du mal à répondre aux besoins des habitants supplémentaires.
- 5) La zone près du Château, notamment le terrain de boules, a été frappée par le vandalisme et l'incivilité ces dernières années, quelles dispositions de sécurité sont-elles envisagées pour le futur développement.

Pour quelqu'un qui vit heureux à Gilles depuis 40 ans, il me semble regrettable qu'afin d'augmenter l'assiette fiscale, on envisage une telle expansion de la population. La croissance n'est pas toujours bonne, le changement peut apporter des changements pour le pire. Nous avons vu tout autour de nous les mauvais exemples d'urbanisation galopante de villages ruraux, où la vie n'est guère aussi agréable qu'autrefois. Il suffit de regarder les problèmes de circulation et d'encombrement créés par les lotissements mal planifiés de la Chaussée d'Ivry et de Breval pour voir comment l'expansion conduit à l'extinction de la qualité de vie.

D'autre part, il suffit de regarder jusqu'à Garennes sur Eure pour voir qu'il existe des alternatives à la simple division de la propriété en une multitude de petits espaces de vie et à la vente du plus grand nombre possible. Le ministère de l'éducation a-t-il été contacté, par exemple, pour voir s'il n'y aurait pas une institution académique qui voudrait

transformer le château en une extension d'un lycée ou d'une université locale ? Le ministère de la Culture a-t-il été contacté pour voir si un musée local ne serait pas à la recherche d'une nouvelle maison ?

Depuis que j'ai emménagé à Gilles, on m'a toujours dit qu'il y avait un codicille dans le testament de l'ordre des religieuses qui possédait le château pour qu'il reste toujours une institution de bienfaisance. Il est clair que cette stipulation n'est pas respectée si la propriété est vendue à un promoteur privé qui ne pense qu'au profit.

Enfin, je pense que le vrai problème est que l'on demande aux habitants de Gilles de modifier les règles de zonage sans savoir exactement qui est derrière ce projet. Quelle est la réputation de la société qui fait avancer ce re-zonage et quel est le plan final pour le développement de l'espace. Pourquoi 30 logements sont-ils nécessaires ? Est-ce que 20 ne suffiraient pas, ou 10 ? Nous avons déjà appris que la propriété située dans le centre de Gilles, bordée par la rue du Trou Bourgnat et la rue de la Gare, a été vendue et sera divisée en trois nouveaux logements. Récemment, de nouvelles maisons ont été construites ou réhabilitées dans la rue de la Forêt, il y a au moins trois maisons à vendre listées par les agents immobiliers locaux et une ne figurant pas sur leurs listes sur la route de Breval. En fin de compte, quelle est la taille exacte que peut atteindre ce village avant qu'il ne devienne peu attrayant et indésirable ?

Meilleures salutations

James Bittermann
12 rue de Vitray
Gilles